

Accompagnement au Projet Personnel et Professionnel

Démarche de conduite d'une veille emploi

Il s'agit d'aider les étudiants et pas uniquement ceux en recherche directe d'emploi à prendre conscience de l'importance de suivi du marché de l'emploi afin de prendre en compte cette dimension dans les choix qu'ils auront à réaliser.

Il ne s'agit pas d'inciter les étudiants à adopter une attitude purement stratégique, mais bien d'être informés des réalités économiques de leur filière

Définition: il s'agit d'un temps et d'un espace de repérage et d'écoute du territoire en matière d'insertion professionnelle.

Objectifs: permet de mieux appréhender les secteurs d'activité, les métiers dits émergents, et de recenser les postes disponibles

Modalités: Elles sont nombreuses et variées en fonction des organisations des équipes et des implications des lycées sur leur territoire. On peut citer entre autre les activités suivantes :

- Archivage et classification des petites annonces, constitution d'une banque d'annonces réactualisées
- Participation à des Comités de Bassin d'emploi
- Incitation de professionnels à diffuser leurs offres d'emploi dans les établissements
- Interventions A.P.E.C.I.T.A, représentants de branche professionnelle en classe
- Re-investissements des rencontres de professionnels sollicités au cours de la formation.
- Développement des relations avec les anciens élèves (suivis, enquêtes, association d'anciens)
- Veille documentaire

Ces actions peuvent être menées conjointement par l'enseignant chargé de la veille emploi et les étudiants.